

EDITO

L'été arrive enfin, les événements festifs reprennent progressivement, cela nous réjouit toutes et tous...

Des travaux d'assainissement pour améliorer le réseau de notre commune en haut du village vers La Croix se feront en fin d'été. Il s'agit de différencier les eaux pluviales des eaux usées, pour ne pas surcharger le traitement des eaux usées de la station. Un autre chantier aura lieu également tout en haut du village pour consolider le réseau existant.

Une campagne de réfection des marquages au sol sera lancée dans l'été.

Bon été à toutes et tous !

Jean-Claude FAYA

AGENDA

JUILLET

Vendredi 2 à partir de 17h30 : Kermesse du Sou des Ecoles

Samedi 3 à 10h : Assemblée Générale extraordinaire de l'ASQV (Association des Quatre Vents) au Fautre
Vacances scolaires du mercredi 7 juillet au jeudi 2 septembre au matin

Mercredi 7 de 14h à 16h sans RV : Permanence info habitat SOLIHA (mairie Echalas)

Mercredi 7 sur RV : Permanence gratuite INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie)

Mercredi 7 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte du Parc du Pilat à Condrieu

Vendredi 9 de 14h à 16h : Réunion publique du Député Jean-Luc Fugit aux Haies, 14h à 17h : RDV individuel sur inscription en mairie

Lundi 19 et mercredi 21 : Projet graff aux Haies avec les Anim Jeunes

Mardi 20 : Veillée Loup-Garou aux Haies avec les Anim Jeunes

Dimanche 25 à 10h : Assemblée Générale de l'ACCA

AOÛT

Semaine du 3 au 7 : Tournée des brioches par les Zazous (du 3 au 5 dans les hameaux, le 6 et 7 au village)

Vendredi 6 - samedi 7 - dimanche 8 : Vogue et 3 bals des Zazous

Samedi 7 à 14h : Pétanque « challenge de la St Laurent » par les associations réunies, en doublettes formées, concours ouvert à tous

Dimanche 8 à 14h : Pétanque « challenge de la municipalité » par les associations réunies, en triplettes formées, concours ouvert à tous

Dimanche 8 : Apéro / barbecue à 12h - paëlla à 19h - enterrement de la vogue à minuit

ACTUALITES



Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)



TAUX IMPOSITION 2021

Lors du conseil municipal du 9 avril, les élus ont voté les budgets. Ils ont aussi échangé sur le budget prévisionnel pour cette année 2021.

TAXE FONCIERE SUR LE BATI

Pour une grande majorité d'habitants, la taxe d'habitation (impôts locaux) est maintenant supprimée. Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

L'Etat a décidé de reverser la part départementale de la taxe foncière aux communes.

Le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur, doit assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes.

Ce transfert de taux n'a aucun impact sur le montant final de taxe foncière bâti réglé par le contribuable local.

Taxe foncière sur le bâti

Avant 2021 :		A partir de 2021 :	
Taux commune	Taux département	Taux commune	Taux département
8,79%	11,03%	19,82%	0

TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI : 33,38 %

VOIRIES

Des travaux d'assainissement auront lieu en fin d'été en haut du village, réalisés par Vienne Condrieu Agglomération. Il s'agit d'un chantier pour renforcer le réseau existant tout en haut du village et un chantier au niveau de La Croix pour différencier les eaux de pluie et les eaux usées.

Vienne Condrieu Agglo programmera une réunion d'information avec les riverains concernés.

Quelques habitants du haut du village ont déjà été informés qu'ils déversaient leurs eaux pluviales dans le réseau d'eau usée. Il serait bon qu'ils puissent faire des travaux chez eux pour différencier les eaux.



MARQUAGE AU SOL

Pour des raisons de sécurité dans notre village et aux abords de l'école, nous envisageons de reprendre le marquage au sol à l'intérieur de notre village et sur les parking de la commune.

Vienne Condrieu Agglomération nous aide financièrement : ils prennent à leur charge le marquage au sol de toute la traversée du village (Départementale D59).

Il reste à la charge de la commune tous les parkings (école, église, mairie, Les Acacias, Les Varines, La Croix Régis, Le Pilon), les passages piétons aux abords de l'école, 4 places de stationnement PMR. (coût 4 129€ HT).

Après les travaux d'assainissement de La Croix, nous envisagerons de reprendre le passage piéton en pavés.

MERCI

Le Conseil municipal remercie les volontaires qui se sont positionnés pour tenir le bureau de vote pour les élections des dimanches 20 et 27 juin.

POSTE A POURVOIR AU SYNDICAT DU FAUTRE

OFFRE D'EMPLOI

Le syndicat intercommunal Les Haies - Longes - Trèves recherche une personne pour effectuer quelques heures par semaine pour faire :

- Le ménage de la salle Pierre Bret
- Le ménage du gymnase
- Les états des lieux entrant et sortant des locations au Fautre à Trèves.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer votre candidature à l'adresse mail suivante : syndicat.fautre@gmail.com

INSCRIPTION REGISTRE CANICULE

Les personnes âgées ou handicapées isolées recensées par les mairies sont l'objet d'une attention particulière (conseils de prévention, interventions téléphoniques ou à domicile).

Il importe donc qu'elles aient été préalablement enregistrées auprès de leur Mairie.

L'inscription sur le registre canicule de la Mairie est volontaire et facultative. Elle peut être réalisée par la personne elle-même ou par un représentant légal, à défaut, un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin...).

RECOMMANDATIONS en cas de forte chaleur :

s'hydrater régulièrement, limiter les efforts, éviter de sortir si ce n'est pas indispensable ou le faire aux heures fraîches, protéger son habitation en fermant les volets,

surveiller les personnes fragiles (enfants et personnes âgées)

En cas de malaise, appeler le 15.

Pour toute information : Sur internet : <https://www.gouvernement.fr/risques/canicule>



LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
D'INFORMATION « CANICULE »

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h
depuis un poste fixe



Twitter Facebook LinkedIn @MétéoFrance

BAIGNADE INTERDITE A L'ETANG

Nous vous rappelons que la BAIGNADE est strictement INTERDITE dans l'étang communal route du Pilon.

Nous vous remercions de rappeler cette règle non négociable à vos enfants.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte pour se rendre à l'étang.

ASSOCIATIONS

REUNION ELUS ET ASSOCIATIONS

Le 11 juin dernier, une partie de l'équipe municipale a rencontré les responsables des associations communales et l'ASQV.

Cette réunion, initialement prévue en septembre 2020 mais reportée en raison du contexte sanitaire, avait pour but de prendre le temps d'échanger sur les projets et attentes des associations.

Depuis la crise sanitaire, les activités associatives se sont considérablement ralenties dans le pays. Pourtant, les associations, grâce à leurs membres bénévoles, œuvrent tout au long de l'année au dynamisme de la vie locale.

APPEL A BENEVOLES

Les personnes intéressées **pour aider à la buvette de la pétanque pour le samedi 7 août et / ou le dimanche 8 août** sur les créneaux horaires suivants de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30 ou de 17h30 à 19h30 seront les bienvenues et leur participation apportera une contribution à l'association de leur choix. Les intéressés peuvent contacter Isabelle Chirat au 06 88 11 77 37 ou par mail à serge.chirat@orange.fr avant le 20 juillet.

ACCA LES HAIES

Dimanche 25 juillet à 10 h : Assemblée générale de l'ACCA (ouverte à tous)

Le bureau rappelle que les propriétaires pourront venir récupérer leurs chèques à la cabane des chasseurs les **samedis 4 et 11 septembre 2021 à 16h.**

JOB D'ÉTÉ UTILE
AIDE À DOMICILE

Vous êtes à la recherche d'un job d'été et avez envie de vous sentir utile ?

Adressez votre candidature à

aiad@aideadomicile-aiad.fr

Nous nous rencontrerons !

**ASSOCIATION
D'AIDE À DOMICILE,
NOUS RECRUTONS !**



10 Rue de la Pavie
69420 CONDRIEU
04.74.78.74.78



Une aide. une présence



Services aux personnes à domicile - NF311
AIAD 10 rue de la Pavie 69420

OFFRE D'EMPLOI WEEK END

–Auxiliaire de vie sociale–

**OFFRES
D'EMPLOI**

Nous recrutons pour les WEEK END sur les secteurs d'AMPUIS et LONGES TREVES LES HAIES

Selon vos qualifications, vous êtes classé agent à domicile, employé à domicile, ou auxiliaire de vie sociale. Salaire de base 10,27 €/heure, + selon les qualifications de la Convention Collective + reprise d'ancienneté.

Temps de travail suivant les disponibilités du candidat :

Activités (suivant qualification) :

Aide à la personne : toilette ; mobilisation, lever/coucher, prise des repas...

Entretien du cadre de vie : entretien du logement, entretien du linge, courses, préparation de repas, accompagnement aux activités (sorties)...

Compétences et aptitudes :

Vous êtes organisé et vous vous adaptez aux autres, vous avez le sens de l'écoute et de la communication. Vous êtes autonome dans votre travail, en étant discret, ponctuel, très respectueux des habitudes de la personne accompagnée. Vous avez un sens aigu de l'hygiène et des règles d'alimentation.

Vous travaillez en équipe en suivant les instructions de la responsable de secteur et les informations du cahier de liaison au domicile de la personne.

Connaissances et profil :

- soit vous êtes diplômé(e) DEAES, AMP, DEAVS, Mention complémentaire Aide à Domicile, Etudiant secteur santé et social.
- soit vous avez une expérience pratique, même familiale, auprès des publics âgés, malades ou handicapés .

Permis VL et Véhicule exigés.

CV et lettre de motivation à adresser à :

Mme BURTIN 10 rue de la Pavie, 69420 CONDRIEU ou par mail aiad@aideadomicile-aiad.fr.

Un questionnaire de recrutement est à remplir dans nos locaux. Merci de prendre contact au 04 74 78 74 78.



TRANSPORTS SCOLAIRES 2021/2022

Les inscriptions au transport scolaire gratuit DOM'ECOLE se font en ligne **jusqu'au 12 juillet**.
Rendez-vous sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération, rubrique «Transport» :
<https://transportscolaire.vienne-condrieu-agglomeration.fr/cavi/usager/>

Lien pour connaître les horaires des lignes pour l'année 2021-2022 qui seront actualisés en août :
<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/transport-en-commun/horaires-des-lignes/>

Pour les personnes qui ne disposent pas d'un accès internet, elles pourront utiliser un dossier d'inscription papier, à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération.

Celui-ci devra être retourné par voie postale avant le 12 juillet 2021, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés, à :

Vienne Condrieu Agglomération - Direction des Transports - Bâtiment Antares - Espace St Germain
30 Avenue Général Leclerc - BP 263 - 38217 VIENNE Cedex

Tél. : 04 74 78 78 89 - Courriel : transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

NOTA : Une personne "non scolaire" peut, dans la limite des places disponibles, utiliser ces services de transport en s'acquittant d'un titre de transport (ticket à l'unité à 1.20€).

VENDANGES 2021

Offre

d'EMPLOI

Les viticulteurs du territoire recrutent leurs équipes de vendangeurs.
Vienne Condrieu Agglomération vous met en relation avec les viticulteurs.

Remplissez le formulaire de candidature :
<https://docs.google.com/.../16t.../viewform...>

Conditions :

- Avoir plus de 16 ans
- Être disponible fin août et septembre
- Pour information, tous les salariés, y compris les salariés en congés payés et les agents publics, peuvent être embauchés pour effectuer les vendanges.

Les personnes intéressées doivent obtenir l'accord de leur employeur habituel par le biais d'une attestation sur l'honneur de l'accord de l'employeur.

ATTENTION, seules les candidatures retenues seront contactées directement par les domaines viticoles.

DECHETERIE

En période de canicule (annoncée par la Préfecture), les horaires des déchèteries sont adaptés de **7h à 14h**.

Informations mises à jour sur le site :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Pour tout renseignement :

Tél : 04 74 53 45 16

Mail : gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



ECONOMIE CIRCULAIRE

DANS L'AGGLO, ON NE COUPE PLUS LES CHEVEUX EN 4, ON LES RECYCLE

Saviez-vous que chaque jour en France, 1 million de personnes se font couper les cheveux chez un coiffeur, ce qui représente jusqu'à 4000 tonnes de déchets non recyclés ?

Travaillant actuellement sur le schéma de développement commercial dont un des objectifs est de "Favoriser des actions exemplaires en matière d'environnement", les élus de la commission commerce de l'Agglo ont souhaité mettre en place une action permettant la valorisation des cheveux coupés.

Avec l'ambition de devenir le premier territoire à mobiliser 100% de ses coiffeurs dans le recyclage, VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION vient de signer une convention de partenariat avec CAPILLUM, une start-up française basée à Clermont-Ferrand.

Le rôle de CAPILLUM dans ce dispositif ?

Collecter les cheveux et transformer ce déchet en ressource, utilisable dans 3 domaines :

- ◆ La recherche médicale : La kératine extraite du cheveu est utilisée dans la recherche sur l'amélioration des soins de la peau
- ◆ La dépollution des eaux et des sites industriels : le cheveu absorbe jusqu'à 8 fois son poids en hydrocarbures et permet de nettoyer des sites pollués
- ◆ L'agriculture et le jardinage : Utilisé pour la fabrication de tapis de paillage, le cheveu est une alternative aux produits plastiques et permet de limiter la consommation d'eau

A ce jour, 700 coiffeurs en France sont déjà engagés dans ce dispositif de recyclage de cheveux, dont deux sur l'Agglo :

Le salon Camille ALBANE, rue Boson à Vienne et le salon Entre nous, route de Bérardier à Jardin.

Vous êtes sensibles à cette problématique et vous avez envie d'inciter votre coiffeur à lui aussi recycler ses cheveux ? Il a déjà reçu un courrier de l'Agglo à ce sujet mais n'hésitez pas à lui en parler. 137 coiffeurs sur le territoire de l'Agglo pourraient participer à ce projet d'économie circulaire.

Tout est très simple à mettre en place,
et pendant les 6 premiers mois, la collecte
des cheveux directement au salon, par le facteur,
est gratuite...

Découvrez CAPILLUM et ses actions ici :

<https://www.capillum.fr/>



Du côté de l'école...

Nettoyage de printemps

A l'occasion du nettoyage de printemps, pendant trois mardis après-midi, nous, les CM1/CM2 de l'école, sommes allés à la recherche de **déchets dans et autour du village**.

Nous avons dépollué différents quartiers : *les Varines, les Acacias, les Chênes, le centre bourg (église, mairie, terrain de pétanque).*

Le dernier mardi, nous avons fait une boucle autour du village (*le Croizat, Colume*). C'est ce jour-là que nous avons ramassé le moins de déchets (1,6kg) contre 13,9kg dans le village.

En tout, nous avons récolté **15,5kg de déchets**.

Le plus gros que l'on ait trouvé a été une imprimante cachée dans une haie.



Suite à ce nettoyage, nous avons réfléchi à des solutions pour réduire la quantité de déchets trouvée. Mais nous vous en dirons plus dans un prochain article...



Ensemble, évitons de jeter nos déchets par terre car la propreté du village, et de la planète, en dépend. Merci à tous.

Les élèves de CM1/CM2

Le saviez-vous ?

Temps de décomposition des déchets :

Bouteille en plastique : 100 à 1000 ans

Canette en aluminium : 200 à 500 ans

Sac en plastique : 400 ans

Polystyrène : 1000 ans

Verre : 4000 ans

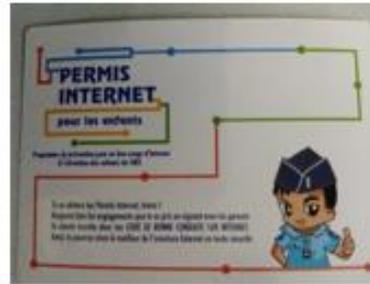
Boîte de conserve : 10 à 100 ans

Chewing-gum : 5 ans

Mégot de cigarette : 2 ans

Du côté de l'école...

Les CM1/CM2 passent leur Permis Internet !



En février/mars, deux gendarmes de Lyon sont venus deux fois à l'école pour nous parler **d'internet**, de son utilisation et **de ses dangers**. La première fois, ils nous ont expliqué plein de choses et nous ont distribué un livret à chacun. Puis, en classe, avec la maîtresse, nous avons travaillé sur ce sujet pendant plusieurs semaines à l'aide d'un support vidéo laissé par les gendarmes. Nous avons lu notre livret en classe mais aussi **avec nos parents** à la maison pour qu'ils soient **eux aussi informés des dangers d'internet**. La deuxième fois, les gendarmes sont revenus pour nous évaluer et tout le monde a passé **avec succès** le permis internet.

Voici quelques conseils utiles à savoir :

- **Ne jamais se rendre à un RDV donné par un inconnu ou par une personne rencontrée sur un réseau social**
- **Ne jamais donner d'informations personnelles. Attention au pseudo !**
Mauvais pseudo : AliceParis1408 Bon pseudo : AP18*
- **Ne pas toujours croire ce que l'on lit sur Internet.**
- **Ne jamais faire les défis et les challenges lancés sur Internet.**
- **Toujours informer ses parents de ce que l'ont fait sur Internet.**



Chère Hayardes, Cher Hayards,

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que la vogue 2021 va pouvoir se dérouler dans les conditions habituelles (tournée + bals). Nous vous tiendrons au courant si des restrictions seront à prévoir.

Nous ferons la tournée pour vous offrir la brioche traditionnelle du 3 au 5 août pour l'extérieur du village et du 6 au 7 août à l'intérieur du village toute la journée.

N'oubliez pas nos 3 bals les 6, 7 et 8 août au soir et la fameuse paëlla le dimanche soir à partir de 19h et l'enterrement de la vogue le dimanche soir à minuit !

Le dimanche, un apéro est offert pour tous les habitants et un barbecue est prévu pour vous restaurer.

On compte sur vous pour nous accueillir comme vous le faites si bien !

J'espère que vous répondrez nombreux pour nous faire vivre une vogue de folie !

L'équipe des Zazous.

VOGUE DES HAIES

6, 7 et 8 Août

3 bals gratuits en plein air
avec buvette abritée



Le Verre

DIMANCHE

12h : Barbecue

19h : Paëlla

00h : Enterrement
de la vogue

LES RENDEZ-VOUS DE MON PARC

Ensemble changeons d'ère!

2021

St-Cyr-sur-Rhône

DU 21 AOÛT
AU 4 SEPTEMBRE



LES RENDEZ-VOUS DE MON PARC 2021

Sorties nature, balades-découvertes, spectacles...
Le Parc naturel régional propose des animations pour se ressourcer et découvrir tout le Pilat.

> Apprendre la gestion d'une forêt, se former à la reconnaissance des oiseaux, observer le ciel étoilé,... Les Rendez-vous de mon Parc vous invitent aussi à agir pour concilier activités humaines et préservation des patrimoines.

> Les Rendez-vous de Mon Parc pour se dégourdir les jambes et les neurones !

Cet été 2021, les Rendez-vous de mon Parc seront rythmés dans l'espace et dans le temps avec trois coups de projecteur sur trois communes du Pilat : animations autour des actions menées localement en lien avec le Parc du Pilat, résidences culturelles, spectacles, ... pour donner à voir toute la richesse de ce territoire !

- Le Bessat, du 5 au 19 juin,
- Saint-Sauveur-en-Rue, du 17 au 31 juillet
- Saint-Cyr-sur-le-Rhône, du 21 août au 4 septembre

Programme complet sur www.parc-naturel-pilat.fr

CARAVAN'JAZZ 2021

Cette année la Caravan'Jazz se réinvente et fera escale dans 6 communes de Vienne Condrieu Agglomération !
Avant et entre les concerts, La Ludothèque de Vienne vous proposera de jouer en famille ou entre amis dès 17h30 !

PROGRAMME

- Jeudi 01 juillet à Chonas l'Amballan : TONY KAZIMA trio
- Vendredi 02 juillet à Serpaize : JUWA
- Samedi 03 juillet à Sainte-Colombe : LOUIS MEZZASOMA duo
- Mardi 06 juillet à Pont-Evêque : TONY KAZIMA trio
- Mercredi 07 juillet à Moidieu-Détourbe : LOUIS MEZZASOMA duo
- Jeudi 08 juillet à Ampuis : THE SOOPA FIVE

MESURES SANITAIRES :

- Concerts assis
- Buvette et restauration à disposition à emporter à votre place (interdiction de rester au bar !)
- Port du masque obligatoire pour se déplacer (pas obligatoire une fois assis sur votre chaise pendant les concerts)

Entrée libre

CARAVAN'JAZZ

Entrée libre

01/07	CHONAS-L'AMBALLAN	06/07	PONT-ÉVÊQUE
▶ Tony Kazima Trio		▶ Tony Kazima Trio	
02/07	SERPAIZE	07/07	MOIDIEU-DÉTOURBE
▶ Juwa		▶ Louis Mezzasoma Duo	
03/07	SAINTE-COLOMBE	08/07	AMPUIS
▶ Louis Mezzasoma Duo		▶ The Soopa Five	

▶ Concerts de 19h à 21h30
▶ À partir de 17h30 : pause Lud'i'Cafe avec les Ludothèques du Territoire

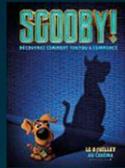
CINÉ ÉTÉ

29^{ème} ÉDITION

DU 25 JUIN
AU 31 AOÛT 2021



**Jumanji :
Next Level**
Vendredi 25 juin à 20h30
Vienne, Cinéma Amphi



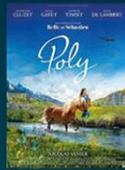
Scooby !
Jeudi 15 juillet
Vienne, Estressin
Lundi 30 août
Estrablin



Bigfoot family
Mercredi 4 août
Chuzelles



Yeti & Compagnie
Lundi 28 juin à 20h30
Vienne, Cinéma Amphi
Lundi 23 août
Longes



Poly
Vendredi 16 juillet
Condrieu
Jeudi 22 juillet
Villette-de-Vienne
Mercredi 11 août
Pont-Évêque



**Antoinette dans les
Cévennes**
Mardi 10 août
Chonas-l'Amballan
Mercredi 25 août
Seysssel



Adorables
Mercredi 30 juin
Meyssez
Jeudi 29 juillet
Vienne, Isle St-Germain



Papi sitter
Lundi 19 juillet
Septème
Vendredi 6 août
Loire-sur-Rhône



**Les filles
du Docteur March**
Lundi 16 août
Vienne,
Hôtel de ville



Le roi lion
Jeudi 1^{er} juillet
Vienne, Vallée de Gère
Jeudi 8 juillet
Échalas
Mardi 31 août
Eyzin-Pinet



**Premier
de la classe**
Mercredi 21 juillet
Chasse-sur-Rhône
Jeudi 19 août
Vienne, Estressin



Les Croods 2
Mercredi 18 août
Vienne, Gémens



Petit vampire
Lundi 5 juillet
Jardin
Jeudi 5 août
Vienne, Malissol



Parents d'élèves
Lundi 26 juillet
St-Romain-en-Gal



Le lion
Vendredi 20 août
St-Sorlin-de-Vienne



Mon cousin
Mercredi 7 juillet
Serpaize



La bonne épouse
Mardi 27 juillet
Les Côtes-d'Arey
Mardi 3 août
Ampuis



Toy story 4
Mardi 24 août
Chasse-sur-Rhône



Mine de rien
Lundi 12 juillet
Vienne, Malissol



Yakari
Mercredi 28 juillet
Pont-Évêque

Compte tenu du couvre-feu à 23h, les projections du 25 et 28 juin se dérouleront en salle à 20h30.
Détail sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

ACCÈS LIBRE
ET GRATUIT
POUR TOUTE LA FAMILLE

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,
MERCİ DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES



Vienne
Condrieu
Agglomération

La recette au fil des saisons....

Brochettes de Rigotte de Condrieu panée pour l'apéro

Recette idéale en été 😊

Ingrédients :

- 3 Rigottes de Condrieu
- 1 mini concombre
- 4 radis roses
- 1 œuf
- 3 c. à s. de chapelure
- 3 c. à s de farine
- 50 cl d'huile



- Découper le concombre et les radis en très fines rondelles.
- Les faire tremper dans un bol d'eau froide additionnée de quelques glaçons.
- Battre l'œuf en omelette dans une assiette creuse.
- Verser farine et chapelure dans 2 assiettes creuses distinctes.
- Découper chaque Rigotte en 4 morceaux identiques.
- Rouler chaque quartier de fromage d'abord dans la farine puis dans l'œuf battu et enfin enrober-les de chapelure.
- Chauffer l'huile à 170°C.
- Faire dorer les morceaux de fromage panés pendant 2 minutes.
- Bien les égoutter sur du papier absorbant.
- Servir sur des petites piques.
- Décorer avec les rondelles de concombre et de radis.

Dégustez !

Merci à Laurence

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr



**Monsieur Jean-Luc Fugit,
Député de notre circonscription,
sera en visite aux HAIES
le vendredi 9 juillet.**

**14h-16h : Réunion publique (présentation spontanée
des habitants pour un temps d'échange sur
l'actualité sociale, économique, sanitaire,
législative...)**

**16h-17h : RDV individuels de 15 minutes du député avec
les habitants (sur inscription préalable)**

**Pour obtenir un RDV individuel, contactez la mairie
avant le 7/07/2021**

par téléphone : 04 74 56 89 99

ou mail : mairie@leshaies.fr